

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Nouvelles directives sur la double-représentation : L'APCIQ prend acte

L'Île-des-Sœurs, le 20 octobre 2023 – L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) prend acte des nouvelles directives annoncées hier, dans le cadre de l'événement annuel de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), concernant la représentation d'acheteurs et de vendeurs au sein d'une même équipe de courtage immobilier.

Chaque année, près de 100 000 transactions immobilières sont effectuées avec succès à travers la province. En 2023, la presque totalité des consommateurs a été satisfaite de transiger avec un courtier selon un sondage de satisfaction Léger. En effet, les courtiers immobiliers sont des gens honnêtes, dévoués et compétents. Ces professionnels ont à cœur d'offrir un soutien et un service personnalisé tout au long de la transaction immobilière.

Compte tenu de la complexité actuelle du marché immobilier, la profession de courtier immobilier est plus que jamais pertinente et essentielle. Il s'agit d'une industrie sérieuse, crédible et professionnelle nécessaire à la vitalité économique du Québec.

À propos de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec

L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) est une association à but non lucratif qui regroupe plus de 14 000 courtiers immobiliers et agences immobilières. Elle est responsable de promouvoir et de défendre leurs intérêts, en tenant compte des enjeux auxquels est exposée la profession et des diverses réalités professionnelles et régionales de ses membres.